

2nd CONSEIL D'ECOLE
MATERNELLE D.CASANOVA du 12 février 2016

PARENTS D'ELEVES	MAIRIE	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
Mme LITTIERE Mme BLEUX Mme HUBERT Mme CAMPANALE	Mme MARQUES, Maire adjointe à l'enseignement Mme Turpin, Directrice du service enfance	Mmes GREGOIRE, <i>Directrice</i> et MATHIEU, classe 1 Mme JOUVE, classe 2 Mme DOS SANTOS, classe 3 Mme SALDANHA, classe 4
	ATSEM Mme DE RUEDA Françoise	D.D.E.N.

Personnes excusées : M. BENOIT, DDEN

1 RAPPEL DES MODALITES D'ENTREE ET SORTIE DE L'ECOLE

Depuis la mise en place du plan Vigipirate alerte attentat, les enfants accèdent à l'école par la porte principale.

Voici un rappel des horaires d'entrée et sortie : Les accueils se font 10 minutes avant le début des enseignements à 8h20 et 13h35. **La porte est fermée respectivement à 8h30 et 13h45.**

Les sorties se font à : - 11h25 pour les classes de PS et MS et à 11h30 pour les classes de PS/GS et MS/GS.

..- 15h55 pour les classes de PS et MS et à 16h pour les classes de PS/GS et MS/GS.

2 INFORMATIONS SUR LES PROCEDURES 1^{ER} DEGRE

Les procédures suivies au sein de l'enseignement du 1^{er} degré sont :

- ❖ Remontée d'incident : réalisée pour tout incident tel que le vol, une agression verbale ou physique, la destruction ou la dégradation de biens matériels, menace, intrusion...
- ❖ Signalement d'absentéisme : réalisé en cas d'absence de plus de 3 demi-journées non justifiées par mois
- ❖ Déclaration d'accident : remplie pour tout accident pendant le temps scolaire
- ❖ Information préoccupante : réalisée pour toute suspicion de maltraitance, manquement éducatif, défaut de soins...

Dans tous les cas sauf le dernier, les parents sont mis au courant de la constitution du dossier et de sa remontée à l'IEN.

3 SECURITE : les alertes incendie, le PPMS, le DUERP

Exercice PPMS a été effectué le 14 décembre 2015 de 9h35 à 10h10. Une fiche d'information a été remise aux parents. Tout s'est bien déroulé. Mme Grégoire fera une demande de sifflets (pour le signal sonore), de films occultants pour les portes d'accès, la pose d'un portillon à côté du centre de loisirs et des seaux pour chaque lieu de confinement.

2nd Exercice de sécurité incendie : effectué le 11 février 2016. L'évacuation a duré 2 minutes maximum. Tout s'est bien passé, les enfants n'ont pas paniqué. Par contre, l'Atsem de la classe 2 a omis de fermer les portes proches de sa classe. L'atsem qui rangeait le dortoir n'a pas évacué par la bonne porte. Elle est retournée dans la classe 4 pour aider la maitresse. Un rappel des consignes d'évacuation leur a été fait.

DUERP : Le document unique d'évaluation des risques professionnels a été établi par l'équipe enseignante le 5 décembre 2013. 14 fiches ont été rédigées et envoyées en mairie et à l'inspection académique de Lagny.

Une nouvelle fiche a été établie en début d'année dernière en rappel de la fiche n°8 non effectuée. Cette fiche n°15 rappelle la demande de changement du bitume endommagé à cause des racines d'arbre, lieu très accidentogène. Une nouvelle demande au budget travaux a été faite par la directrice.

4 PROJET D'ECOLE 2015-2018

Le projet d'école est composé de 3 axes : le devenir élève, la maîtrise de l'écrit et l'harmonisation des pratiques d'enseignement.

Les ateliers autonomes sont mis en place au sein des classes et un projet arts plastiques est développé sur l'école en lien avec le 1^{er} axe de travail (comprendre la fonction de l'école).

Le 2nd axe est travaillé au travers de la réalisation d'album sur les contes étudiés en classe.

Le 3^{ème} axe de travail sur le fonctionnement de l'école est bien avancé (progressions et programmations terminées). La réflexion sur « le carnet de suivi des apprentissages des élèves » est en cours de réalisation. Il sera disponible dès septembre 2016 mais un document perfectible sera remis aux parents en juin 2016.

Projet d'arts plastiques : M. Xavier Deffieux, artiste plasticien, interviendra au sein de chaque classe tous les 15 jours à partir du Lundi 7 mars à raison d'1h par classe, pour 5 séances. Une exposition dans la cour sera proposé le vendredi 27 mai. Ce projet sera pris en charge financièrement par l'OCCE de l'école (2500€ environ).

5 VIE DE L'ECOLE :

- ❖ **Activités spécifiques : sorties scolaires prévues, spectacles, fête du livre, rencontre sportive, course d'orientation et fête de l'école**

➤ **Chorale :**

Une activité chorale réunissant l'ensemble des enfants de l'école sera proposée tous les jeudis après les vacances de février. L'activité chorale pour les GS avec une intervenante de Marne et Chantereine a débuté fin novembre.

➤ Sorties scolaires :

Les sorties seront financées pour les ¾ par la coopérative de l'école et pour ¼ par une participation des parents. Quatre bus sont subventionnés par la municipalité.

Une sortie scolaire aura lieu le 13 mai 2016 en forêt de Fontainebleau avec tous les élèves de MS et GS. Un atelier « Loup, y-es-tu ? » sera proposé aux élèves de MS et un atelier « Land art » aux élèves de GS. Tous les PS resteront avec Mme Grégoire à l'école.

La 2nde sortie scolaire aura lieu le jeudi 02 juin à la ferme de la Mercy avec toutes les classes. Les enfants pourront découvrir les différents animaux et leur enclos. Ils participeront également à un atelier « Fabrication du pain ».

➤ Spectacles

Pour fêter la fin d'année 2015, la municipalité a offert un atelier ludique « Les Duplos » pour toute l'école. L'équipe enseignante les en remercie. Cela a bien plu aux enfants.

2nd spectacle : le spectacle du 2nd trimestre LE SON DES CHOSES a eu lieu à l'école le jeudi 11 février 2016. Très bien.

➤ Festival du livre :

Il n'a pas eu lieu en février à cause du plan Vigipirate. Il avait déjà été repoussé l'année dernière mais à l'heure actuelle, il n'est pas possible de l'envisager.

➤ Autres manifestations :

- *Rencontre sportive* : le lundi 23 mai avec les élèves de l'école maternelle Demetz.

- *Course d'orientation* : le mercredi 22 juin, au matin avec les MS et GS s'il y a suffisamment de parents volontaires pour encadrer de 8h30 à 11h20.

- *Exposition de fin d'année* : vendredi 27 mai dans la cour de l'école.

- *Remise des livres de fin de cycle* : en juin, pour les GS

- *Kermesse* : le vendredi 17 juin en fin d'après midi

Au vu du plan Vigipirate « Alerte attentat » mis en place en île de France, toutes ses manifestations sont maintenues avec l'accord de M. Le maire (décisionnaire sur sa commune) sauf si nous avons de nouvelles directives d'ici là.

❖ Dispositifs d'aides proposés aux élèves (APC)

L'APC est proposée de 11h35 à 12h15. Elle concerne les élèves de MS et GS et elle sera également proposée aux élèves de PS la dernière période scolaire.

❖ Effectifs de l'école 2016-2017

- Petite section : 29 élèves

- Moyenne section : 30 élèves

- Grande section : 32 élèves

Total : 91 élèves

Aucun enfant de TPS n'est prévu pour l'année scolaire 2016-2017.

6 COOPERATIVE, BUDGET (fonctionnement et investissement)

• Coopérative scolaire (OCCE) :

Affiliation OCCE et assurance scolaire : coût pour l'OCCE respectivement de 178€60 et 51€27.

Appareil à diapositive : 360€59

Goûter de Noël : vendredi 18 décembre, avec confection de gâteaux par les élèves (financés par la municipalité) et découverte des cadeaux pour chaque classe (jeux pédagogiques) financés par la coopérative de l'école (l'OCCE).

Goûter de la galette : vendredi 29 janvier, réalisation de couronnes et de galettes dégustées avec toute l'école (ingrédients financés par la coopérative de l'école + la municipalité) 15€00.

2nd spectacle : + achat du CD, coût pour l'OCCE de 435€00

Photos : bénéfice pour l'école de 418€27

Solde : 5528€81. Il reste le projet arts plastiques, les deux sorties et l'organisation de la kermesse à payer.

• Budget de fonctionnement et investissement 2016 :

Les budgets municipaux seront votés fin mars/début avril. Le budget de fonctionnement reste à l'identique.

Demande d'investissement : 1 réfrigérateur, 8 tablettes numériques, 2 meubles « Combiné de cuisine ».

Demande de travaux : la réfection du bitume de la cour de récréation, l'installation du réseau internet dans les classes, la remise en peinture des murs et boiserie extérieurs de l'école et la remise en peinture des plafonds du dortoir, des sanitaires, de la cantine et de la tisanerie.

7 PERISCOLAIRE

Les horaires et le fonctionnement (avec l'accueil gratuit de 16h à 16h30) restent inchangés. Un changement d'animateurs aura lieu entre mi mars et fin avril dû à un congé de maternité d'un agent.

8 TRAVAUX

Tous les petits travaux sont à jour sauf :

- installer des lumières extérieures pour éclairer le devant et le côté de l'école (accès droit classe 1)
- installer un drapeau français sur le mur de façade de l'école
- réparation du four à céramique
- révision de l'ordinateur qui ne fonctionne plus classe 2
- fuite des gouttières devant la classe 2

La fiche N°15 du DUERP est en attente depuis 2 ans (cf. DUERP).

Mme Grégoire insiste pour qu'un point soit vraiment fait avec Mr Legrand, car il n'y a pas eu d'évolution sur plusieurs points énoncés depuis le dernier conseil d'école (notamment sur l'installation de nouveaux téléphones).

9 QUESTIONS DIVERSES

- **Quand et comment l'évaluation des compétences de nos enfants nous sera communiquée?**

Réponse donnée en point 4.

- **Serait-il possible de mettre 10 minutes entre les deux sorties d'école élémentaire et maternelle afin que les parents ne soient plus en retard à la sortie de l'école élémentaire ?**

Mme Grégoire : « La mairie décide des horaires de l'école, en concertation avec les enseignants. La question a été posée aux collègues de l'école l'élémentaire. Les enseignants n'ont pas relevé de retard significatif. Un test a été réalisé par les enseignants de maternelle, elles sont arrivées avant la sortie des élèves en élémentaire. Il ne semble pas y avoir de soucis de temps de trajet. » Une solution pouvant être proposée aux familles se sentant concernées est de mettre un des deux enfants à « l'accueil gratuit » pour 5 à 10 minutes.

- **Lors des journées de grève, les parents pourraient-ils avoir davantage d'informations quant à l'organisation du service de cantine (encadrement, menu, désinscription...)?**

Mme Marques répond : « Le projet de la municipalité est d'essayer de permettre l'accueil des enfants, en tenant compte des règles d'encadrement, d'où l'absence d'accueil le matin et le soir (un animateur pour X enfants), ce qui n'est pas le cas le midi. En règle générale l'information est transmise aux familles 48h en avance, en fonction du nombre d'animateurs disponibles (ils ne sont pas obligés de se déclarer grévistes en avance). Il a été proposé aux atsem, aux agents d'entretien et aux élus de pallier au manque de personnel (animateurs sollicités en priorité, puis atsem ou agent d'entretien, élus en dernier recours).

On ne peut pas le savoir plus de 48h à l'avance. En maternelle, on essaie toujours d'avoir des personnes référentes. Il n'y a pas de formation prévue pour les personnels remplaçants. Sur le dernier mouvement de grève, aucun élu n'a été sollicité. »

Mme Turpin répond : « Pour le menu, il s'agit d'un repas de substitution car le prestataire peut aussi être en grève. Si jamais les cantines n'étaient pas livrées, il y a toujours un repas de secours (repas tampon) prévu pour y pallier (repas chaud l'hiver, il peut être froid à partir du printemps). Seuls les enfants présents au repas sont facturés. »

- **Que proposez-vous pour pallier aux problèmes des barrières installées devant l'école et du stationnement sur le passage piétons (système fixe ?) ? Pourriez-vous faire repeindre le marquage au sol (demande réitérée) ?**

Mme Marques répond : « La peinture du marquage au sol est redemandée au service technique et des plots fixent devraient rapidement être installés de chaque côté du passage piétons. »

- **Avec le plan Vigipirate renforcé les parents n'ont quasiment plus de contact direct avec les enseignants, la communication étant restreinte aux cahiers de correspondance, est-ce que les animateurs peuvent être plus attentifs à la transmission des cahiers de correspondances ?**

Certains parents n'ont pas été informés de la visite médicale en GS et les documents à remplir n'ont pas été transmis à temps pour certains parents.

Un rappel a été fait par Mme Turpin et Mme Grégoire auprès de l'équipe d'animation de façon à ce qu'ils soient plus vigilants.

- **Est-il possible d'ouvrir le centre de loisirs le vendredi 6 mai 2016 (pont prévu par l'éducation nationale) ?**

Mme Turpin répond : « La question a été posée aux élus. Il y a deux ans dans le même cas de figure, nous avons ouvert avec très peu d'enfants présents (8 en maternelle). Il faut un nombre d'enfants suffisant pour l'envisager car l'ouverture a un coût financier considérable. »

10 DATE ET HORAIRE DU 3^{EME} CONSEIL D'ECOLE : mardi 21 juin à 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Natacha GREGOIRE